

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 54 (1983)

**Heft:** 2: Réhabilitation de l'habitat rural jurassien II

**Erratum:** Compléments

**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*N'oublions pas non plus que les dévolutions successoriales jouent un rôle déterminant en ce qui concerne la survie d'une entreprise agricole.*

*Finalement, on doit se demander s'il est possible de réhabiliter les anciennes fermes en sauvegardant les petites et moyennes exploitations. Les réponses données à la question posée ne manquent pas d'être singulièrement inquiétantes.*

*L'agriculture qui contribue de façon décisive à maintenir une population en région de montagne ne peut à elle seule assurer la survie du patrimoine rural bâti.*

*Mais cette étude n'en restera pas au stade des purs constats.*

*A partir des éléments recueillis et examinés de manière approfondie il a été possible d'établir l'esquisse d'un programme de réhabilitation comportant l'ensemble des moyens d'action et des mesures que l'on peut imaginer afin de prolonger la vie des fermes et dans les fermes. Ces perspectives formeront l'essentiel de la matière du troisième bulletin consacré à cette étude.*

Le Secrétaire général : Claude BRÜGGER

*Les illustrations du présent bulletin sont tirées de Vivances, images des Franches-Montagnes, de Jeanne Chevalier. Nous vous recommandons cet ouvrage et remercions l'auteur de sa collaboration.*

## Compléments

### Bulletin N° 1, janvier-février 1983

- Protection de la nature dans le canton du Jura :  
on nous a signalé l'existence de la Commission cantonale pour la protection des sites et du paysage dont les tâches relèvent de la protection de la nature et du patrimoine.

### Errata, page 15

- Le Président de la Société de protection des oiseaux de Courroux-Courcelon est M. Willy Latscha, de Courroux, et non M. Gérard Bessire.
- Le Président de «La Sitelle» à Courfaivre est M. René Choffat, et non M. Jean-Claude Schaller.

Administration du bulletin